



Innovation
Accompagner
la transition
numérique

PAGE **3**



Installation
Accompagner
les jeunes

PAGE **13**



Formation
Adapter les
compétences

PAGE **14**

N°57 AOUT 2018

@CHANGER

LE MAGAZINE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA SOMME

La Chambre d'agriculture,
avec vous !



SOMMAIRE



3 Innovation

- Accompagner les transitions de l'agriculture régionale



4 Expérimentation, productions végétales

- Acquérir et diffuser des références pour anticiper et innover
- Un conseil agronomique et technique de pointe pour des exploitations performantes



6 Elevage

- Aider les éleveurs à optimiser la gestion de leur atelier



8 Circuits de proximité, agri-tourisme

- Accompagner les exploitations dans la diversification et animer les projets collectifs



10 Développement local

- Impulser et animer des démarches multi-partenariales



11 Aménagement, environnement

- Concilier développement territorial et préservation des intérêts agricoles et fonciers
- Rendre les exigences environnementales compatibles avec les performances économiques



13 Installation, transmission

- Accompagner l'installation de tous les candidats et les cédants



14 Emploi, formation

- Adapter les compétences et dynamiser l'emploi agricole



15 Communication

- Informer les agriculteurs et promouvoir les actions de la Chambre d'agriculture



Il n'est pas simple de présenter la Chambre d'agriculture en une phrase. Pourquoi ? Parce que ses activités sont aussi diversifiées que l'est l'agriculture samaritaine. Une agriculture aux multiples visages qui en font une composante essentielle de notre département.

Votre Chambre d'agriculture doit être présente pour toutes les exploitations, quelles que soient les productions, les filières ou la localisation géographique. Elle doit aussi être présente pour les femmes et les hommes, exploitants ou salariés.

C'est bien la mission des 45 élus et 70 collaborateurs qui composent la Chambre d'agriculture. Pour la mener à bien, les équipes conseillent et accompagnent les exploitations dans leur gestion quotidienne, technique, économique et humaine, mais aussi dans leurs projets, individuels ou collectifs. Nos équipes les aident à dépasser leurs craintes et à trouver des solutions.

L'expertise de la Chambre d'agriculture en fait un interlocuteur privilégié des services de l'Etat et des collectivités dans de nombreux domaines : environnement, aménagement foncier, développement des filières et des territoires. Son rôle est alors de défendre les intérêts des agriculteurs et de construire avec ces acteurs des projets acceptables et compatibles avec la nécessaire performance des exploitations.

Vous trouvez dans ce numéro d'Echanger un panorama des actions menées par la Chambre d'agriculture. Toujours à l'écoute du terrain, la proximité est l'une de ses valeurs fondamentales. Car c'est ainsi qu'élus et collaborateurs peuvent concrétiser les ambitions des agriculteurs.

Bonne lecture !

Daniel Roguet,
Président de la Chambre d'agriculture de la Somme

La Chambre d'agriculture de la Somme remercie ses partenaires financiers :



Echanger, le magazine de la Chambre d'agriculture de la Somme
19 bis rue Alexandre Dumas 80096 Amiens cedex 03
Tél. 03 22 33 69 00 - Fax. 03 22 33 69 29
www.somme.chambre-agriculture.fr
Directeur de la publication : Daniel ROGUET
Rédacteur en chef - Secrétaire de rédaction :
Hélène CREVEL - tél. 03 22 33 69 22
Maquette : TMCC
Mise en page : Renée TEURKI - tél. 03 22 33 69 02
Impression : Imprimerie ANSEL - rue Victor Magnier - 80000 AMIENS
Tél. 03 22 95 32 96
Crédits photos : Chambre d'agriculture de la Somme
ISSN : 2103-4036 - Dépôt légal : à parution

La Chambre d'agriculture de la Somme est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le numéro P100740.



Accompagner les transitions de l'agriculture régionale

Intégrer les innovations agronomiques ou technologiques dans le quotidien des agriculteurs est un objectif majeur pour la Chambre d'agriculture. Avec ses partenaires, elle a approfondi son engagement dans l'innovation et la diffusion de références, notamment au travers de la Ferme Agro-écologie 3.0 et de partenariats avec des start-up.

La Ferme Agro-écologie 3.0 : un «living lab» au service de l'agriculture régionale

La Ferme Agro-écologie 3.0 est née d'une convention de collaboration signée le 2 juin 2015 entre Jean-Marie Deleau, agriculteur à Aizecourt-le-Haut (80), Agro-Transfert Ressources et Territoires et la Chambre d'agriculture de la Somme. Ce projet repose sur la volonté des trois partenaires fondateurs de construire deux volets complémentaires :

- Une vitrine permanente des innovations agronomiques, technologiques et robotiques en «living lab» sur une véritable exploitation de grandes cultures pour en mesurer l'acceptabilité sociale, économique et technique.
- Un pôle d'expérimentation de technologies et de systèmes de cultures «en rupture» pour répondre aux enjeux de l'agriculture de demain : bioéconomie, fertilité des sols et recours minimal aux produits phytosanitaires.

Un partenariat d'un nouveau genre

Au quotidien, la Ferme Agro-écologie 3.0 est conduite de concert entre l'agriculteur, ses salariés et des ingénieurs de la Chambre d'agriculture qui l'appuient dans la mise en oeuvre des itinéraires et technologies définis conjointement sur l'ensemble des cultures.

La conduite des innovations repose sur trois leviers principaux :

- l'application des principes de la protection intégrée, le développement du travail simplifié du sol et l'utilisation des produits de biocontrôle,
- l'optimisation des intrants via la modulation intraparcellaire (NPK) et les outils d'aide à la décision (fertilisation, maladies, irrigation...),
- la valorisation des données de l'exploitation via une analyse cartographique (rendements, intrants, sols...) et un pilotage intégré au travers de l'outil *Mes Parcelles*.



La seconde édition de l'@day de la Ferme 3.0 s'est déroulée le 31 mai 2018 avec 35 exposants et 750 visiteurs. Ces portes ouvertes ont pour objectifs de partager les résultats des pratiques et outils utilisés, ainsi que de faire découvrir des solutions connectées aux agriculteurs des Hauts-de-France.

Plusieurs aménagements sont aussi réalisés pour limiter les risques environnementaux (stockage et gestion des produits phytosanitaires/engrais, érosion) et accroître la biodiversité (haies, zones refuges, jachères mellifères...).

Des systèmes de cultures en rupture

En parallèle, une vingtaine d'hectares sont dédiés à des tests de systèmes de cultures «en rupture» pilotés conjointement par Agro-Transfert Ressources et Territoires et la Chambre d'agriculture, en lien avec plusieurs partenaires (INRA, instituts techniques, CETA...). Ces expérimentations fonctionnent sur des rotations longues (six ans minimum) et des mini-parcelles (0,25 ha).

«Agreen startup» : un concours pour l'innovation

«Agreen startup», premier concours de start-up en agriculture créé par la Chambre d'agriculture de Vendée, s'est déroulé à Amiens du 25 au 27 mai 2018. Il était organisé par la Chambre d'agriculture de la Somme et le Conseil départemental.

En 48 h, les porteurs de projet ont construit leur projet avec l'appui de coaches. Ils l'ont ensuite défendu au travers d'un pitch (présentation de trois minutes) auprès d'un jury de professionnels. L'enjeu : obtenir des aides à la création de leur start-up.



Les lauréats d'Agreen startup se sont vus remettre des dotations par les partenaires du concours : Agrien Métropole, le Crédit Agricole Brie Picardie et la Chambre d'agriculture de la Somme.

Acquérir et diffuser des références pour anticiper et innover

Sur des micro-parcelles ou à l'échelle de l'exploitation, la Chambre d'agriculture de la Somme mène des expérimentations en collaboration avec ses partenaires. Celles-ci visent à tester in situ et de manière objective les avancées technologiques ou agronomiques afin de les rendre accessibles au plus grand nombre.



Le robot de désherbage Dino est adapté aux grandes cultures sur la Ferme 3.0

▲ Pulvérisation ciblée et modulée

Le programme vise à adapter le choix des matières actives et la dose utilisée en fonction du repérage des adventices, à leur localisation et à l'évolution de leur degré d'infestation.

▲ Solutions de biocontrôle

Des produits de biocontrôle (issus de substances naturelles) en pommes de terre et en blé sont testés dans le but de substituer partiellement voire totalement les produits phytosanitaires.

▲ Trois systèmes en rupture

- «Réseau de sites démonstrateurs IAR» : mobilisation d'agro-ressources pour la bioéconomie

(énergie, matériaux) dans des systèmes à vocation alimentaire.

- «Phyt'less» : réduction des produits phytosanitaires jusqu'à 70 % en préservant la qualité des productions notamment pour les cultures industrielles (betteraves, pommes de terre, légumes).

- «Sols vivants» : réduction du travail du sol et mobilisation des couverts pour améliorer la fertilité des sols et la durabilité des cultures.

▲ Des micro-parcelles pour passer au crible les innovations du laboratoire à la parcelle

Les expérimentations en micro-parcelles permettent de tester :

- des stratégies de protection de cultures du

futur en intégrant les nouvelles techniques de biocontrôle, de modélisation, de pulvérisation ou de traitement de l'eau ;

- les techniques de fertilisation prenant en compte les outils de pilotage, les moyens de localisation, les nouvelles formulations d'engrais ;

- le progrès génétique et la valeur ajoutée des variétés nouvelles sur plan agronomique et qualitatif et mieux les conseiller localement dans le cadre de la conduite intégrée ;

- les performances d'associations cultures - plantes compagnes (colza/légumineuses par exemple) sur la concurrence des adventices, la réduction du parasitisme ou l'économie de fertilisants ;

- les différentes intercultures et mesurer leur effet sur le parasitisme des cultures dans la rotation de nos différents systèmes d'exploitation régionaux.

Des programmes expérimentaux innovants

▲ Désherbage robotisé en grandes cultures

Le robot DINO de la société Naïo Technologies, développé pour les cultures maraîchères, est adapté aux grandes cultures sur la Ferme 3.0.

▲ Télédétection des adventices

L'objectif est d'identifier les adventices grâce à leur signature spectrale pour les localiser le plus précisément possible à l'intérieur de la parcelle. La Chambre d'agriculture a donc mis au point un banc d'essai sous serre unique en Europe.

Tests et vulgarisation d'outils d'aide à la décision

Une douzaine d'outils d'aide à la décision sont utilisés sur la Ferme 3.0 et diffusés auprès des agriculteurs du département via les ingénieurs-conseils.

La Chambre d'agriculture a notamment développé le service *Mes dron'im@ges* grâce à l'acquisition, dès 2014, de drones. Il permet de délivrer un conseil de fertilisation à l'échelle intraparcellaire. Ces informations peuvent être transférées directement aux consoles du matériel ou du tracteur.

Alexandre DEROO, Président du Comité d'orientation «Agronomie et dynamiques de groupes»



«Durant ces dernières années, nous avons assisté à une véritable explosion des nouvelles technologies appliquées à l'agriculture. L'enjeu est aujourd'hui d'aider les agriculteurs à se repérer dans cette masse d'informations pour utiliser celles dont ils ont besoin. Ils doivent s'appuyer sur les outils d'aide à la décision pour mettre en œuvre les pratiques adaptées à leur système et aux conditions locales tout en restant maître de leurs décisions.»

Chiffres clés

> 27 essais réalisés en moyenne chaque année : variétés, bas-volume, stratégie azote, semis sous couvert, plantes compagnes...

> 1 220 micro-parcelles

Un conseil agronomique de pointe pour des exploitations performantes

Le conseil est le cœur de métier de l'équipe «*Productions végétales*». Pour le renforcer et le renouveler, 16 ingénieurs-conseils pilotent des expérimentations au champ et des programmes de développement territoriaux.

Développer un conseil de qualité et de proximité

▲ Accompagner les agriculteurs vers la performance

Différentes formules d'accompagnement ont été conçues pour apporter un conseil adapté aux besoins des exploitations, depuis l'approche globale de la stratégie d'entreprise au conseil spécialisé dans tous les domaines : fertilisation, protection des cultures, agriculture biologique ...

- 750 abonnés à la messagerie technique PV,
- 570 agriculteurs suivis en conseil.

▲ Mes p@rcelles

Mes p@rcelles a fêté ses dix ans en 2016. L'outil a développé, au niveau national, de nouvelles fonctionnalités, notamment l'intégration des cartes de modulation intra-parcellaires.

En 2017 : 566 abonnements, 12 ateliers découverte, 14 sessions de formation.

▲ Mes dron'im@ges

La Chambre d'agriculture a développé le service  Mes dron'im@ges

Mes dron'im@ges, un outil d'aide à la décision destiné à piloter les apports d'engrais azoté sur blé et colza. En 2018 :

- 3 700 ha de blé survolés,
- 1 250 ha de colza survolés.

▲ DEPHY - Ecophyto

La Chambre d'agriculture anime un réseau d'observations de parcelles pour le Bulletin de Santé du Végétal (BSV). Elle forme les agriculteurs pour l'optimisation des produits phytosanitaires. Elle anime également deux groupes DEPHY pour construire les systèmes et pratiques économiques en produits de traitement.

- Groupes DEPHY : élevage (13 agriculteurs), légumes (11 agriculteurs),
- 50 parcelles suivies pour le BSV,
- 2 150 agriculteurs, salariés et techniciens ont participé aux formations Certiphyto depuis 2013.

PUBLICATIONS

Bilan de campagne

Chaque année, un bilan de campagne est édité fin août et fournit des préconisations pour la campagne suivante.



Chiffres clés

> 240 messages techniques adaptés au secteur géographique

> 120 tours de plaine

Temps forts

> **8 juillet 2013** : démonstration de binage sur une parcelle de haricots verts dans le cadre du programme «*protection intégrée légumes* » à Harbonnières.

> **12 septembre 2013** : journée «*l'agriculture de précision au service de la fertilisation* » à Lamotte-Brebière.

> **12 juin 2014** : journée portes ouvertes «*innovations au service de l'agronomie et de l'élevage* » à Tieuilloy-l'Abbaye.

> **11 septembre 2014** : Journée régionale «*Mécapole : conjuguer machinisme et innovation agronomique* » à Ham.

> **16 juin 2015** : journée bilan du programme «*protection intégrée en légumes de plein champ* » mené avec Bonduelle, à Méharicourt.

> **2 juin 2016** : inauguration de la Ferme Agro-écologie 3.0 à Aizecourt-le-Haut.

> **8 juin 2017** : @day de la Ferme 3.0, à Aizecourt-le-Haut avec le Village innovation (40 start-ups et exposants), démonstrations dynamiques.

> **24 mai 2018** : démonstration de désherbage mécanique sur cultures de printemps (betteraves, maïs, pommes de terre, lin) à Miannay, dans le cadre du réseau DEPHY.



> **31 mai 2018** : @day de la Ferme 3.0, à Aizecourt-le-Haut avec plus de 40 exposants, des conférences, des démonstrations, des visites d'essais.



Aider les éleveurs à optimiser la gestion de leur atelier

Forte de dix conseillers, l'équipe «*Elevage*» mise sur la proximité. Sa mission : aider les éleveurs à dépasser les aléas des marchés et à élever leur niveau de performance au travers du conseil et d'actions collectives.

Accompagner les éleveurs dans leur quotidien et dans leurs projets



Les Chambres d'agriculture de l'Oise et de la Somme éditent chaque année la sélection «*Boucles rouges*» rassemblant plus de 120 reproducteurs.

Un accompagnement à la carte

Grâce à des formules d'accompagnement souples et complètes, les ingénieurs-conseils apportent une réponse personnalisée à chaque exploitation. L'approche globale permet d'actionner les différents leviers : modernisation des équipements et bâtiments, études de projets de création d'ateliers, de développement ou de reconversion, agriculture biologique, ...

Génétique en élevage

Le contrôle de performance contribue à l'accroissement du potentiel génétique des troupeaux. Avec le service *Bovins Croissance*, la Chambre d'agriculture réalise le suivi de 75 adhérents en bovins viande. La Chambre d'agriculture a été agréée en 2015 pour la réalisation du contrôle de performance laitier. L'éleveur bénéficie d'un rapport après chaque contrôle et de l'assistance téléphonique de son référent. Celui-ci peut mobiliser les experts qui apporteront un conseil spécialisé sur la conduite de l'élevage, mais aussi sur la gestion des cultures fourragères, l'analyse économique ou encore les bâtiments.

Plan de compétitivité des exploitations agricoles (PCAE)

Instauré en 2015, le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAE) est le dispositif unique des aides sur les volets modernisation des élevages, l'amélioration de la performance environnementale et de la performance énergétique. La Chambre d'agriculture s'est fortement investie dans la mise en œuvre de ce plan, assurant la communication auprès des éleveurs et le montage des dossiers. En 2018, la Chambre d'agriculture a réalisé 68 dossiers soit les deux tiers des dossiers de la Somme.



Chaque année, le *challenge Bovins Croissance* récompense les efforts en génétique d'un élevage. En 2018, le prix a été remis par Eric Lucet à la Scea Leriche à Quesnoy-le-Montant représentée par son gérant Jérôme Boilleau.



Sur les sollicitations de la Chambre d'agriculture, le Conseil départemental de la Somme apporte un financement complémentaire dans le cadre du PCAE pour la construction de silos de stockage de fourrage et les équipements spécifiques en zone de bas champs.

Chiffres clés

> 75 adhérents au contrôle de performance bovins viande

> 75 adhérents au contrôle de performance lait

> 84 audits-conseils et 89 accompagnements-conseils

> 183 éleveurs en formules conseil

> 272 dossiers PCAE (2015 - 2018)

Actions de groupe

Depuis 2006 la Chambre d'agriculture aide les engraisseurs de taurillons dans la conduite de leur troupeau. La Chambre d'agriculture de l'Aisne ayant adopté en 2011 les mêmes outils et méthodes que la Somme, l'analyse de groupe annuelle compte maintenant 31 ateliers spécialisés pour 7 000 taurillons engraisés. En acceptant de comparer leurs résultats, les éleveurs engagés dans cette démarche montrent leur professionnalisme et leur motivation à toujours progresser.

Des journées d'échanges

Afin que les éleveurs puissent prendre en compte les mutations constantes de leur environnement, améliorer leurs connaissances, découvrir et choisir les pistes d'évolution les plus adaptées à leurs structures, le service Elevage propose aux éleveurs des journées thématiques. Ces lieux de rencontre donnent la possibilité d'échanger avec des spécialistes mais aussi avec d'autres agriculteurs.

Concours Prim'Holstein de Montdidier

La Chambre d'agriculture organise depuis 2011 le concours Prim'Holstein bi-départemental Oise - Somme lors de la Foire agricole de Pâques, en partenariat avec la ville de Montdidier.



Jade, de l'Earl du Grand Courtil à Erquely de l'Oise, championne de la foire de Montdidier 2018.

Temps forts

- > **25 juin 2013** : «journée de l'emploi en élevage», en partenariat avec l'Association des salariés agricoles.
- > **12 juin 2014** : journée «innovations au service de l'agronomie et de l'élevage» à Thieulloy-l'Abbaye.
- > **11 décembre 2014** : journée viande bovine à Noyelles-sur-Mer, avec Didier Guérin, directeur du GDS de la Creuse.
- > **14 janvier 2016** : journée viande bovine à Ailly-le-Haut-Clocher, avec Vincent Chatellier, économiste à l'INRA de Nantes.
- > **11 janvier 2018** : journée viande bovine à La Fresnoye, avec Jérôme Marchand de l'Institut de l'Elevage.
- > **25 janvier 2018** : «journée de l'élevage laitier et du bâtiment» à Saint-Riquier et Oneux.



La journée de l'élevage laitier et du bâtiment s'est déroulée le 25 janvier 2018 à Oneux.

«Avenir Elevage 80» : soutenir les éleveurs

La charte «Avenir Elevage 80» a été signée en juin 2016 avec le Conseil départemental de la Somme. Ce dispositif proposait aux éleveurs plusieurs mesures :

- Un plan de performance reposant sur un audit-conseil mis en place par la région Hauts-de-France avec une analyse globale de l'exploitation et un plan d'actions répondant aux besoins de l'exploitation. La Chambre d'agriculture a réalisé 84 audits. Pour les exploitations en zones vulnérable, un Dexel a également été réalisé.
- Un contrat de progrès pour étudier un projet : 89 demi-journées de conseil ont été délivrées.
- La création d'un répertoire des bâtiments vacants : le répertoire est consultable en ligne sur www.somme.chambre-agriculture.fr



Signature de la charte «Avenir Elevage 80» le 8 juin 2016 à l'Earl OGER à Domléger-Longvillers.

Accompagner les exploitations dans la diversification et animer les projets collectifs

La Chambre d'agriculture a étoffé son équipe en agritourisme et circuits de proximité pour permettre aux agriculteurs samariens de répondre à la demande croissante en produits locaux et en activités agri-touristiques. Six ingénieurs-conseils accompagnent les agriculteurs sur les aspects techniques, économiques, marketings et réglementaires. Ils animent également des démarches collectives pour organiser et promouvoir l'offre en produits et services locaux.

Informer et accompagner

▲ Le Point info diversification : s'informer pour bien démarrer

Créé en 2013, le Point info diversification centralise l'ensemble des sollicitations. Un conseiller fournit les informations et les contacts nécessaires pour démarrer le projet. L'agriculteur peut ensuite bénéficier d'un rendez-vous afin de cerner plus précisément ses besoins et élaborer un plan d'action. Le Point info diversification bénéficie du soutien financier du Conseil départemental de la Somme et du CASdar.

Point info diversification : 03 22 33 64 59

▲ «Les rendez-vous pro» : découvrir des activités porteuses de valeur ajoutée

Depuis six ans, la Chambre d'agriculture organise avec le soutien du Conseil régional Hauts-de-France, «les rendez-vous pro : découvrir l'agritourisme et les circuits courts». Ces journées gratuites se déroulent sur une exploitation. Après le tour du propriétaire, les participants échangent avec l'agriculteur et des conseillers spécialisés. La production de volailles fermières, de porcs ou de moutons, l'accueil à la ferme et même la production de whisky ont été au programme. Un bon moyen de trouver des pistes ou de valider son choix.



«Valoriser sa transformation laitière» le 16 novembre 2016 à Dancourt-Popincourt.



Le Forum des opportunités qui s'est déroulé le 31 mai 2018 à Péronne a accueilli 315 visiteurs. Cet événement est un lieu de rencontre entre les filières et les agriculteurs.

▲ Le Forum des opportunités : plus de 40 idées porteuses de valeur ajoutée

La Chambre d'agriculture de la Somme a organisé son premier Forum des opportunités le 23 juin 2015 à Boves. Le principe est de créer un point de rencontre entre les filières souhaitant développer leur production et les agriculteurs en recherche de valeur ajoutée sur leur exploitation. 300 agriculteurs ont été à la rencontre de plus de 40 entreprises agro-alimentaires, coopératives et groupements de producteurs, dans des filières variées : légumes, viande bovine, ovine, volailles, petits fruits, lin, circuits courts, agriculture biologique, énergie ... Organisé cette fois à l'échelon régional, le Forum des opportunités était de retour dans la Somme le 31 mai 2018.

▲ Le contrat de progrès : un appui technique individuel

Après un diagnostic de l'activité, un conseiller accompagne l'agriculteur pas à pas dans l'élaboration d'un nouveau projet ou dans le développement de l'existant : appui à la formulation des objectifs, étude de faisabilité, étude de marché, conseil réglementaire et sanitaire, marketing et communication. Le contrat de progrès bénéficie de la participation financière du Conseil régional Hauts-de-France.

PUBLICATIONS

Cap valeur ajoutée

Depuis 2013, la Chambre d'agriculture de la Somme contribue à la rédaction d'articles mensuels «*Cap valeur ajoutée*». S'inscrivant dans une démarche régionale, ces articles paraissent dans les journaux agricoles de la région Hauts-de-France.

Cahiers techniques

Treize cahiers techniques ont été publiés depuis 2013. Envoyés à plus de 600 agriculteurs de la Somme, diversifiés ou en projet, ces cahiers regorgent d'informations techniques et réglementaires sur de nombreuses thématiques : règles d'étiquetage, aspects techniques de la transformation laitière, distributeurs automatiques, signes de qualité...



Initier et structurer les démarches de groupes

Plateforme Somme Produits Locaux

Créé en 2012 avec le soutien du Conseil départemental de la Somme, l'outil de référencement et de suivi de commandes *Somme Produits Locaux* a pour objectif de faciliter l'accès aux produits locaux par les professionnels de la restauration, notamment dans les collèges, établissements médico-sociaux et lycées du département. Cet outil permet un approvisionnement de proximité et de qualité.

Face au succès rencontré tant du côté des chefs de cuisine que des producteurs, cet outil a été déployé dans l'Oise, l'Aisne, la Lorraine, l'Alsace et le Nord-Pas-de-Calais entre 2013 et 2016.

Afin de prendre en compte l'évolution de la réglementation des marchés publics et de proposer un outil utilisable aussi sur téléphone portable ou tablette, le site évolue en une version unique à l'échelle des Hauts-de-France avec le concours financier du Conseil régional. Le lancement de www.approlocal.fr est prévu pour septembre 2018.



La Chambre d'agriculture et le Conseil départemental ont organisé plusieurs forums «*Les rencontres de Somme Produits Locaux*» afin de promouvoir la plateforme auprès des professionnels de la restauration collective. Ici le 16 mai 2017 à Canaples.

Réponse collective aux appels d'offres

En juin 2014, un groupe de 17 agriculteurs a obtenu le lot «*Développement durable*» de la Cuisine centrale d'Amiens. Cela a été rendu possible grâce à la SAS Somme Produits Locaux (Société par Actions Simplifiée) agissant comme mandataire transparent de 46 associés agriculteurs. 408 000 € de produits locaux ont été livrés sur le premier marché. Remis en concurrence en 2018, le marché a été remporté de nouveau par les associés de la SAS.

Création de marchés de producteurs

La Chambre d'agriculture accompagne des groupes d'agriculteurs et des collectivités dans la mise en place de marchés de producteurs hebdomadaires :

- en 2015, création des marchés de producteurs de Ferrières et de Bernaville ; création de celui de Flesselles en 2018,
- le suivi des marchés de Léon Blum à Amiens, Corbie, Villers-Bocage, Dury et Ham,
- l'organisation du chalet des producteurs sur le marché de Noël d'Amiens.

Bienvenue à la ferme : la marque de référence des circuits courts

En 2018, Bienvenue à la ferme fête ses 30 ans. La marque, appartenant aux Chambres agriculture, permet aux agriculteurs de bénéficier d'un réseau de promotion et de commercialisation reconnu. Ils bénéficient de supports de communication comme le guide régional et de l'appui à l'organisation d'événements tels que le *Printemps et l'Automne Bienvenue à la Ferme* ou encore les *Jeudis de l'été*.



AOP prés-salés de la Baie de Somme

200^{ème} produit du terroir reconnu par l'union européenne, l'agneau des prés-salés a obtenu l'AOP (Appellation d'Origine Protégée) en 2013. La Chambre d'agriculture accompagne l'Association de défense (11 éleveurs) par la mise à disposition d'un animateur. Celui-ci assure la promotion de l'AOP auprès des particuliers comme des professionnels restaurateurs et bouchers, il appuie l'association dans l'organisation de la *Fête du mouton* qui se déroule en septembre à Saint-Valéry-sur-Somme. L'édition 2018 aura lieu le 15 septembre.

Marque Baie de Somme Saveurs

Après le lancement en 2016 de la production «*Pommes de terre primeur de la Baie de Somme*», la Chambre d'agriculture, le Syndicat Mixte Baie de Somme et des producteurs ont créé en 2017 la marque *Baie de Somme Saveurs*. Cette marque donne des perspectives de valeur ajoutée aux agriculteurs des bas-champs, permet de faire reconnaître les pratiques agricoles préservant les paysages et la patrimoine naturel de la Baie de Somme.



Chiffres clés 2017

- > 187 agriculteurs accueillis au sein du Point info diversification
- > 15 études diversification individuelles
- > 71 adhérents Bienvenue à la Ferme
- > 565 049 € de vente sur le site «pro» Somme Produits Locaux dans la Somme
- > 7 marchés hebdomadaires suivis

Impulser et animer des démarches multi-partenariales

La Chambre d'agriculture met ses compétences en matière d'animation et sa connaissance des milieux ruraux au service des projets de territoire. Son rôle : créer du lien entre les agriculteurs et les différents acteurs afin de concrétiser des actions porteuses de valeur ajoutée pour les exploitations.

TERRALTO

une marque des Chambres d'agriculture

Terralto accompagne les projets des collectivités et des territoires à travers des solutions globales et transversales prenant en compte les enjeux locaux. Terralto propose une expertise dans différents domaines : qu'il s'agisse d'aménager l'espace, d'accompagner les projets de territoire, de valoriser les produits locaux, de contribuer à la gestion durable de l'eau, d'agir pour la biodiversité, l'environnement et les paysages, d'œuvrer pour la transition énergétique, le climat et la qualité de l'air ou encore de favoriser l'économie circulaire.

Chiffres clés

Accompagnement de projets «énergie» depuis 2013 :

> 650 projets étudiés concernant 800 agriculteurs

> 360 projets réalisés

> 20 réunions d'information

> 60 000 m² de panneaux photovoltaïques

> 2 unités de méthanisation en fonctionnement

> 450 ha de cultures énergétiques implantés

Pérenniser l'élevage en zones humides

La Chambre d'agriculture est investie dans deux programmes en faveur des zones humides. Un dispositif a été mis en place en 2013 en Plaine maritime picarde, co-animé avec le syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard. Il porte sur l'accompagnement des éleveurs, l'animation des MAEc (Mesures agro-environnementales climatiques) mais aussi la sensibilisation des élus de quinze communes prioritaires au retour à l'agriculture de prairies communales.

Le programme «*Maintien de l'agriculture en Moyenne vallée de la Somme*» est piloté depuis 2014 par le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Il s'est traduit en 2017 par 364 ha de prairies contractualisées en MAE. 19 études technico-économiques ont été réalisées, prises en charge intégralement par les partenaires du projet.

Développement d'une filière légumes

Depuis 2016, la Chambre d'agriculture, en partenariat avec la communauté de communes Somme Sud-Ouest, accompagne un groupe d'une trentaine d'agriculteurs souhaitant mettre en place une production de légumes de plein champ dans le secteur de Poix-de-Picardie. Elle a organisé des visites en Belgique et dans la Manche pour permettre aux agriculteurs d'en apprendre davantage sur les conditions de réussite d'un tel projet.

Un conseiller accompagne le groupe dans tous les aspects du projet : étude économique, juridique, mise en place technique, adaptation des exploitations à l'évolution de leur système et de leur assolement, relations humaines au sein du groupe. 45 ha ont été implantés en 2017 soit un volume de 4 000 tonnes de légumes conditionnés prêts à vendre. La Chambre d'agriculture a également mis en place d'une plateforme d'essais de variétés de légumes et des tests d'implantation en carottes.

Valorisation des co-produits locaux par méthanisation

La Chambre d'agriculture accompagne le développement d'unités de méthanisation par la valorisation locale de co-produits issus de l'agriculture et des industries agro-alimentaires (racines d'endive, déchets de légumes,...). Elle a ainsi créé en 2016 un GIE dont le rôle est de capter des «déchets» locaux : 20 000 tonnes ont été traitées en 2017. La Chambre d'agriculture assure le fonctionnement du GIE.

Création d'un outil d'abattage local

La Chambre d'agriculture a accompagné le projet de création d'un outil d'abattage de proximité. Celui-ci doit répondre aux besoins des éleveurs et permettre le développement des circuits courts.



Visite de serres en Belgique le 23 janvier 2017 pour le projet de production de légumes dans le sud ouest-amiénois.

Terres en villes

Depuis 2003, Amiens Métropole et la Chambre d'agriculture adhèrent conjointement à *Terres en villes*. Amiens a accueilli les 12 et 13 juillet 2018 les *Rencontres annuelles de l'association*, l'occasion de signer la nouvelle version de la *Charte Terres en villes*. Celle-ci donne une place centrale aux problématiques alimentaires des territoires afin de développer la consommation de produits locaux.



La *Charte Terres en villes* a été signée le 13 juillet 2018 par Alain Gest et Daniel Roguet.

Concilier développement territorial et préservation des intérêts agricoles et fonciers

Entre prélèvements fonciers et exigences environnementales, l'agriculture doit continuer à trouver sa place et rester compétitive. Le service «juridique, foncier et urbanisme» agit, en concertation avec les autres acteurs, pour un développement équilibré des territoires.



Enfouissement de la canalisation GRTgaz «Hauts-de-France 2». Séparation des dépôts de terres et pose de plaques de protection sur sols sensibles.

Accompagnement des grands travaux

▲ Protocoles d'accord et conventions

La Chambre d'agriculture intervient depuis plus de quinze ans dans l'accompagnement des grands travaux d'aménagement. Son expertise foncière est reconnue par les maîtres d'ouvrages

(RTE, Enedis, GRTgaz, VNF, collectivités locales).

La Chambre d'agriculture, dans une démarche de concertation amiable, négocie au sein de protocoles les dispositions visant à limiter l'impact des projets sur l'agriculture et à maintenir le niveau de valeur ajoutée des exploitations. Elle veille à ce que l'ensemble des préjudices soit pris en compte et que chaque chantier soit traité avec les mêmes exigences.

▲ Suivis des chantiers et suivis agronomiques

Deux pédologues assurent le suivi des chantiers auprès des maîtres d'ouvrage afin de limiter l'impact des travaux sur les sols : non mélange des terres, rebouchage des tranchées, pose de plaques pour éviter le tassement sur le passage des engins, ...

A l'issue des travaux, ils veillent à la remise en état et à la restructu-

ration des sols. Le suivi agronomique post-chantier des parcelles, notamment grâce à la cartographie par drone, permet de vérifier le maintien du potentiel agricole et de suivre l'évolution de la fertilité des sols. A ce jour, une cinquantaine de parcelles sont en suivi post-chantier.

Gestion économe du foncier agricole

La Chambre d'agriculture veille à la modération de la consommation du foncier agricole au travers de ses positions au sein de la CDPENAF (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers) ou des avis dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme.

Circulations agricoles

Depuis 2015, la Chambre d'agriculture collabore avec Amiens Métropole pour intégrer les déplacements des véhicules agricoles dans les projets d'aménagement. Une charte des circulations agricoles sera proposée fin 2018.

Risques électriques : effacement des lignes

En 2014, la Chambre d'agriculture, la MSA, Enedis, la SICAE (Société d'intérêt collectif agricole de la Somme et du Cambrasis) et la Fédération départementale de l'énergie (FDE80) ont élaboré une convention visant à maîtriser les risques électriques aux abords des exploitations. Seize exploitations de la Somme ont bénéficié d'un accompagnement technique et financier qui sera renouvelé fin 2018 pour deux ans.

Chiffres clés 2016-2017

> 14 avis sur des projets d'ouvrages

> 4 protocoles et conventions amiables signés avec les maîtres d'ouvrages

> 23 avis sur des documents d'urbanisme (SCOT, PLUi, PLU,...)

> 372 instructions de demandes d'autorisation d'urbanisme

> 237 agriculteurs renseignés au Point Info Juridique et Foncier

■ Principaux protocoles et conventions

Novembre 2013 : convention locale d'application relative au projet de développement du réseau de transport d'électricité de l'Ouest Amiénois - RTE.

Décembre 2014 : protocole destiné à réparer et compenser les conséquences sur l'agriculture de la réalisation du Parc Environnemental d'activité de Gros Jacques - CCBM.

Septembre 2015 : protocole d'accord relatif à la concertation sur les zones de dépôts et les questions foncières - VNF.

Février 2016 : convention locale d'application relative au projet «Artère du Sarterre» - GRTgaz.

Mai 2016 : convention locale d'application relative au projet «Cristal Union - DP Villers-Faucon» - GRTgaz.

Mai 2018 : protocole destiné à réparer et compenser les conséquences sur l'agriculture de la réalisation du «barreau de desserte du CHU Sud d'Amiens» - Conseil départemental de la Somme.

Marc HOSSART, représentant de la Chambre d'agriculture à la CDPENAF



«Depuis 2010, des lois successives aident à maîtriser la consommation des terres agricoles. La Commission Départementale

de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF) réunit le monde agricole et les collectivités dont les objectifs fonciers peuvent être divergents. Notre rôle est d'intervenir pour assurer une gestion équilibrée de l'espace et protéger notre outil de production, les terres, notamment en vue d'installer des jeunes.»

Rendre les exigences environnementales compatibles avec les performances économiques

Le pôle «*aménagement du territoire et environnement*» intervient auprès des services de l'Etat afin de prendre en compte les activités agricoles dans les réglementations et documents d'urbanisme. Son expertise et sa connaissance du territoire font de la Chambre d'agriculture l'interlocuteur privilégié des collectivités, leur apportant des solutions adaptées aux problématiques de leur territoire.

Olivier FAICT, Président du Comité d'orientation «*Aménagement du territoire, eau et environnement*»



«Il est indispensable d'être en permanence vigilant sur les questions environnementales et les réglementations. Elles peuvent

en effet impacter fortement les activités agricoles en accentuant les contraintes. C'est pourquoi, la Commission régionale environnement à laquelle je participe, et les équipes techniques de la Chambre d'agriculture font valoir auprès des services de l'Etat les bonnes pratiques mises en œuvre. Nous défendons les intérêts des agriculteurs en proposant des actions et des mesures acceptables.»

Lutte contre l'érosion et le ruissellement

La Chambre d'agriculture réalise des études «*érosion*» sur les bassins versants. Ces études agro-hydrauliques définissent les aménagements nécessaires pour lutter contre le ruissellement et éviter les coulées de boue, en tenant compte des problématiques agricoles.

Les Assises de l'érosion sont organisées chaque année avec la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Ces journées regroupant aménageurs, collectivités et agriculteurs permettent de dresser un bilan des actions de lutte contre le ruissellement et de visiter des aménagements réalisés.

L'Ameva (syndicat mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant de la Somme) et Somea ont créé en juillet 2017 un «*pôle érosion*» pour apporter un outil clé en main aux EPCI membres de l'Ameva, depuis la phase d'étude jusqu'à la réalisation des aménagements.

Mesures agro-environnementales climatiques

La Chambre d'agriculture a animé le dispositif des MAEc en 2017 et 2018 en partenariat avec les opérateurs sur les différents territoires concernés. Afin de permettre au plus grand nombre d'agriculteurs d'avoir accès à ces mesures, cinq réunions d'information ont eu lieu sur les différents territoires en 2018. La Chambre d'agriculture a assuré ensuite le montage des dossiers.

Suivi des épandages

Par l'intermédiaire du SATEGE, soutenu par les Agences de l'eau, la Chambre d'agriculture assure un suivi des épandages des divers produits et effluents organiques issus des collectivités, des industries agro-alimentaires et des élevages. Le SATEGE sensibilise les producteurs à la mise en place de filières d'épandage respectueuses des bonnes pratiques agronomiques et environnementales. Il évalue et expertise les épandages et la composition des produits

épanchés au moyen de l'outil de traçabilité SYCLOE. A ce jour, dans la Somme, environ 300 plans d'épandage et 1 800 analyses de produits sont ainsi centralisés dans cette base de données. La Chambre d'agriculture intervient également en prestation pour la réalisation de plans d'épandage urbains, industriels et agricoles.

Cartographie des cours d'eau

A la demande de la Profession agricole, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer a effectué fin 2015 un inventaire cartographique de l'ensemble des cours d'eau. Ce recensement avait pour objectif de clarifier le statut des écoulements pour permettre aux agriculteurs de savoir quelle réglementation appliquer, notamment dans le cadre de la loi sur l'eau. La Chambre d'agriculture s'est impliquée dans cet inventaire en consultant les agriculteurs du territoire.

Diagnostics agricoles dans le cadre des PLUi

La Chambre d'agriculture réalise des diagnostics agricoles des documents d'urbanisme. Elle effectue un état des lieux de l'agriculture du territoire : spatial (cartographie de l'évolution des espaces et de l'occupation des sols agricoles, identification des pertes et gains d'espaces et des tendances) et socio-économique (profil des exploitations, poids économique de l'agriculture, projets et dynamiques...). Elle identifie ensuite les enjeux économiques, sociaux et paysagers.

Concilier préservation des ressources naturelles et performance des exploitations

La Chambre d'agriculture siège au conseil d'administration et au Comité de bassin de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. Elle entend répondre à la préservation de la qualité de l'eau tout en prenant en compte les réalités de terrain. Parmi les sujets défendus : la révision des zones vulnérables, la prise en compte des activités agricoles dans les documents d'orientation du SDAGE et l'arrêté sécheresse.

Chiffres clés

- > 173 dossiers MAEc réalisés en 2017
- > 5 réunions d'information sur les contrats environnementaux 2018 rassemblant plus de 200 personnes
- > 12 diagnostics agricoles pour des PLUi
- > 161 ouvrages de lutte contre le ruissellement
- > 31 550 ha de bassins versants aménagés depuis 20 ans

Accompagner l'installation de tous les candidats et les cédants

L'installation et la transmission des exploitations sont des enjeux majeurs pour la Chambre d'agriculture. Une équipe de trois personnes est dédiée à l'accueil et à l'accompagnement des candidats à l'installation et les cédants.



«Café de l'installation», le 29 mars 2018 sur l'exploitation «la bonne herbe» de Julie Brodar à Ponthoile.

Le Point accueil installation

Labellisée depuis 2015 «Point accueil installation» (PAI), la Chambre d'agriculture reçoit tous les porteurs de projets agricoles, qu'ils soient ou non éligibles aux aides nationales. Elle les renseigne et les informe sur les éléments nécessaires à la réflexion du projet ainsi que sur les aides à l'installation. Le PAI a accueilli 918 personnes depuis 2013.



L'installation aidée par l'Etat

Le stage «21 heures»

Le «stage 21 heures» est une étape obligatoire dans le dispositif d'accompagnement pour obtenir les aides à l'installation. La Chambre d'agriculture a été labellisée en 2018 pour l'organisation et la réalisation de cette formation de trois jours. Ce stage visant à comprendre les enjeux techniques, économiques et humains de la conduite d'une exploitation, est co-animé avec le CFPPA du Paraclet, les Jeunes agriculteurs, le centre de gestion et la banque.

Le Plan de Développement de l'Exploitation (PDE)

La Chambre d'agriculture a mis en place depuis 2015 une formation pour permettre aux porteurs de projets d'élaborer un prévisionnel économique précis au travers du Plan de Développement de l'Ex-

ploitation. Ce stage de trois jours intitulé «chiffrer et optimiser son projet d'entreprise» permet au jeune d'être autonome dans la construction de son projet économique incluant une optimisation de l'EBE et de la trésorerie. 79 stagiaires ont été formés depuis 2015.

Le programme d'aide régional

De 2012 à juin 2018, le Conseil régional de Picardie puis des Hauts-de-France, a proposé un accompagnement renforcé pour les projets d'installation atypiques avec le PARI (programme régional d'accompagnement à l'installation). La Chambre d'agriculture a animé ce dispositif avec CoPaSol.

Elle a dans ce cadre organisé des journées d'information, «les cafés de l'installation», et accompagné les porteurs de projets. Avec le regroupement des régions, le PARI évolue vers un programme unique à l'échelle des Hauts-de-France : «Active ton installation, prépare ta transmission».

Le Mois de la création et de la reprise d'entreprises

Depuis 2016, l'équipe Installation organise un après-midi sur le thème de l'entrepreneuriat agricole dans le cadre du Mois de la création et de la reprise d'entreprises porté par J'entreprends en Somme.

Les éditions 2016 et 2017 ont chacune accueilli une cinquantaine de personnes. Après le témoignage d'un jeune installé, les participants prennent part à deux ateliers : les étapes indispensables pour bâtir son projet (CERFrance et Chambre d'agriculture) et les différentes sources de financement (Crédit agricole et Initiative Somme).



Edition 2017 du mois de la création d'entreprise : le 4 octobre chez Lauriane Messiant à Dury.

Chiffre clé

> 251 installations accompagnées entre 2013 et 2017

Adapter les compétences et dynamiser l'emploi agricole

La compétitivité des exploitations passe par l'adaptation permanente des chefs d'exploitation et des salariés et la capacité à faire évoluer leur savoir-faire dans tous les domaines : technique, économique, réglementaire et environnemental. La Chambre d'agriculture actionne différents leviers pour former une main d'œuvre adaptée aux besoins des exploitations et mettre en relation l'offre et la demande.

Gérard Blondel, Président du Comité d'orientation «Emploi-formation»



«La formation des actifs agricoles est un enjeu fort pour la Chambre d'agriculture. C'est grâce aux partenariats avec les organisations

agricoles, les établissements d'enseignement et les centres de formation que les projets tels que le groupement d'employeurs, la formation «Reconnaissance convention collective» ou le «Certificat de qualification professionnelle salarié agricole» ont pu se concrétiser. Ce sont de vraies avancées pour la formation des salariés qualifiés et le partage de main-d'œuvre en agriculture.»

Accompagner par la formation continue

Avec chaque année près de 120 stages dans toutes les thématiques (économie, stratégie, ressources humaines, environnement et territoire, informatique, circuits de proximité et agritourisme, agronomie, élevage, agriculture biologique, ...), la Chambre d'agriculture propose un large éventail de formations. L'offre est en constante évolution, pour répondre à la diversité des exploitations et aux nouveaux enjeux de l'agriculture. Valoriser le potentiel des objets connectés et de son smartphone en grandes cultures, automatiser les tâches d'astreinte en élevage, valoriser ses résultats de performance en élevage laitier, préserver son capital sol en respectant sa vie biologique, créer une offre packagée en agritourisme, entretenir et restaurer les haies pour conserver leur efficacité contre l'érosion, gagner du temps au bureau sont quelques exemples de formations conduites en 2018.

Répondre aux besoins de main-d'œuvre salariée qualifiée

«CQP salarié qualifié en agriculture»

La Chambre d'agriculture, les CFPPA et les MFR ont mis en place en 2015 le «certificat de qualification professionnelle salarié agricole». Il s'agit d'une formation continue de 18 mois ouverte aux jeunes de 16 à 25 ans, demandeurs d'emplois ou salariés en poste. Elle allie théorie et pratique en exploitation agricole. Le CQP donne ainsi l'opportunité aux agriculteurs de former chez eux leur futur salarié. Cinq sessions ont été réalisées à Péronne et au Paraclet.

«AEF emploi» et «AEF maintien de l'emploi»

Avec les dispositifs «AEF Emploi» (Accompagnement de l'effort de formation) et «AEF Maintien dans l'emploi», le Fafsea aide financièrement, depuis 2016, les entreprises de moins de onze salariés à former en interne. La Chambre d'agriculture de la Somme a ainsi accompagné 32 exploitations dans la construction du dossier et la mise en œuvre du plan de formation.

Groupement d'employeurs de la Somme

Pour répondre aux besoins d'une main-d'œuvre qualifiée à temps partiel, la Chambre d'agriculture, le service de remplacement, la Fdsea de la Somme, en collaboration avec les Jeunes agriculteurs et Groupama, ont créé le premier groupement d'employeurs de la Somme. Celui-ci propose à ses adhérents un service clé en main de l'embauche à l'organisation des plannings.

Bourse d'emploi

1500 salariés sont inscrits à la bourse d'emploi qui poursuit le développement de son activité. La Chambre d'agriculture accompagne les employeurs dans la rédaction des offres d'emploi, la recherche des profils adaptés et la mise en relation avec des candidats. Une quinzaine d'offres d'emploi sont également publiées chaque semaine sur les sites internet de Pôle emploi et des Chambres d'agriculture des Hauts-de-France.

Bourse à l'apprentissage

La Chambre d'agriculture assure réglementairement l'enregistrement des contrats d'apprentissage. Mais elle a souhaité aller plus loin en accompagnant les maîtres d'apprentissage, notamment par la formation. Elle a aussi créé en 2017 la bourse à l'apprentissage pour faciliter la mise en relation des exploitations et des futurs apprentis. 12 entreprises ont également été accompagnées en 2017/2018 dans leurs démarches de demande d'aide TPE.

Chiffres clés 2017

- > 141 journées de formation en 2017
- > 15 formations RCC reconnaissance convention collective, 150 salariés ou futurs salariés agricoles formés
- > 5 sessions CQP, 60 salariés formés
- > 59 offres d'emploi proposées par la bourse d'emploi en 2017
- > 266 enregistrements de contrats d'apprentissage en 2017/2018

Informer les agriculteurs et promouvoir les actions de la Chambre d'agriculture

Événements, publications, site internet, la Chambre d'agriculture met en place différentes actions de communication auprès des agriculteurs, des collectivités et de ses partenaires.

@changer, le magazine de la Chambre d'agriculture de la Somme

Avec trois éditions de son magazine par an, la Chambre d'agriculture informe près de 6 000 agriculteurs, partenaires et collectivités sur les actions qu'elle mène dans tous les domaines. C'est également l'occasion de mettre en avant des expériences réussies au travers de témoignages d'agriculteurs samariens.

Événements et journées portes ouvertes

Le service communication apporte son appui aux équipes dans l'organisation des rendez-vous techniques en exploitations agricoles et journées de démonstration : journées élevage, rendez-vous pro agritourisme et circuits courts, @day de la Ferme 3.0, ...

La Chambre d'agriculture participe également aux manifestations et foires organisées sur le département telles que *Plaine en fête* et le *Festival de l'agriculture en Picardie maritime*.



La Plaine en fête est un moment d'échanges privilégié avec les agriculteurs mais aussi avec le grand public.

Brochures, dépliants, guides et affiches

Afin de promouvoir les événements de la Chambre d'agriculture, ses activités et diffuser des informations auprès des agriculteurs, le service communication réalise chaque année une centaine de documents (invitations, affiches, lettres infos, flyers, guides et brochures).

Il intervient également dans la réalisation documents régionaux ou bi-départementaux tels que le «*Phyto-Conseil*», «*Coûts de mécanisation en Hauts-de-France*», les supports de communication du réseau Bienvenue à la ferme.

Enfin, le service communication élabore en lien avec les services des supports de promotion pour les marchés de producteurs et les associations animées par la Chambre d'agriculture.

Internet, réseaux sociaux, communication digitale

La communication web est réalisée sur le site internet commun aux Chambres d'agriculture des Hauts-de-France : www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Les actualités de la Chambre d'agriculture de la Somme sont également accessibles sur www.somme.chambre-agriculture.fr avec en moyenne 2 500 vues par mois.

La page Facebook commune aux Chambres d'agriculture des Hauts-de-France compte 2 481 abonnés au 30 juin 2018. Une page Facebook «*Somme*» a été mise en place en avril 2018 afin de communiquer sur les initiatives locales.

Chiffres clés

> 20 numéros d'@changer depuis 2013

> 36 000 pages vues chaque mois sur le site internet des Chambres des Hauts-de-France



Plaine en Fête

DIMANCHE

02
SEPT.
2018

5€

GRATUIT
pour les - de 12 ans

à GENTELLES (80)

MOISS'BATT "CROSS"

BŒUF À LA BROCHE

COURSES DE TRACTEURS TONDEUSES

MARCHÉ FERMIER

PÔLE ENFANT

PÔLE ÉLEVAGE

AUTO-FOOT



Jeunes

Agriculteurs
Somme

www.jeunesagriculteurs80.fr



Groupama
la vraie vie s'assure ici

